



## Commission juridique et technique

Distr. générale  
16 février 2016  
Français  
Original : anglais

### Vingt-deuxième session

Kingston, Jamaïque

11-22 juillet 2016

## Mise en œuvre du programme de formation proposé par Nauru Ocean Resources Incorporated (décembre 2015)

### Note du secrétariat

1. Le 5 novembre 2015, le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins a reçu une proposition de formation de la part de Nauru Ocean Resources Incorporated (NORI), présentée conformément au contrat d'exploration de nodules polymétalliques signé le 22 juillet 2011 avec l'Autorité.
2. Selon cette proposition, NORI offrait la possibilité à deux candidats venus de pays en développement de participer à un atelier consacré à la planification écologique, qui serait organisé par ses soins à Ghent (Belgique), les 11 et 12 décembre 2015.
3. Au cours de l'atelier, NORI étudierait ses projets d'établissement de profils écologiques témoins à l'intérieur de la zone visée par son permis d'exploration de nodules polymétalliques se situant à 4 500 mètres de profondeur, dans la zone de Clarion-Clipperton. Les plans de surveillance de l'environnement pour les tests miniers seraient également couverts et les possibilités de partenariats et de collaborations dans le cadre de la réalisation de l'étude seraient examinées.
4. Selon la proposition de formation, les candidats devaient être soit des étudiants de premier cycle, soit des jeunes scientifiques spécialisés en océanographie ou en écologie. NORI prendrait à sa charge les billets d'avion en classe économique, le transport sur place, si nécessaire, et le logement des stagiaires.
5. Le 26 novembre 2015, NORI a annoncé que l'atelier se déroulerait finalement à Londres.
6. Dès la réception de la proposition de formation, le secrétariat l'a publiée en ligne et a contacté les candidats que la Commission juridique et technique avait placés sur liste d'attente pour les formations précédentes, afin de s'enquérir de leur



intérêt et de leur disponibilité concernant la formation proposée par NORI. La date limite pour l'envoi des candidatures était fixée au 20 novembre 2015.

7. À la clôture du dépôt des candidatures, cinq dossiers avaient été reçus. En accord avec NORI, Renée McDonald (Jamaïque) et Oresajo Bamidele (Nigeria) ont été sélectionnés, et Ahmed Sabry (Égypte) a été placé sur liste d'attente. M<sup>me</sup> McDonald a pu participer à l'atelier alors que M. Bamidele n'a malheureusement pas obtenu de visa pour se rendre au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tout comme M. Sabry.

8. M<sup>me</sup> McDonald a envoyé son rapport de stage le 24 décembre 2015, et il a été publié sur une partie sécurisée du site Web de la Commission.

---